

## LES INDICATEURS BUDGÉTAIRES

### L'ÉPARGNE DE GESTION

Mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante, hors frais financiers  
Signe de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'un "train de vie" responsable



**Progression de**  
20,16 M€ en 2015 à 21,373 M€ en 2020

### LE TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

Cette épargne permet à la Commune d'autofinancer ses investissements  
Plus du double du seuil d'alerte admis pour les collectivités locales (10%)



**Taux de 22,54% en 2020**  
(Estimation à 24,81% en 2022)

### LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Critère de référence des emprunteurs pour l'octroi de prêts de garantie de solvabilité  
Amélioration en 2021, puis en 2022 pour atteindre 5,25 ans



**Capacité de 6,83 ans en 2020**  
NB : bien loin du seuil plafond de 12 années fixé pour les collectivités

### LA FISCALITÉ DIRECTE

Baisse de -5% des taux d'imposition des taxes foncières en 2022 (seconde baisse identique prévue en 2025)



## LES PRIORITÉS DE LA MANDATURE ET DE L'ACTION COMMUNALE

### FACILITER L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ ET AU LOGEMENT DES MÉNAGES MODESTES

Prioriser l'accès aux logements sociaux aux familles tamponnaises, leur permettre d'en devenir propriétaire au bout de 20 ans et ainsi les responsabiliser



### L'IMPLANTATION DE LOGEMENT LES PERSONNES RETRAITÉES

Valoriser les terrains en zone urbaine et péri-urbaine pour y favoriser le développement et l'implantation de logements à destination des personnes retraitées



**Objectif principal** : créer des emplois sur le territoire, en lien avec les services à la personne

### LE RECOUVREMENT DES TAXES DES CONSTRUCTIONS ILLÉGALES

Optimisation des recettes via le recouvrement des taxes des constructions non-déclarées



### LES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT

Plus de 43M€ de subventions liées à la politique communale des grands projets  
(BBC, extension du Parc des Palmiers, création de nouvelles aires de jeux, de nouvelles crèches)



### LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Modernisation, aménagement et entretien de diverses voiries et résorption de radiers  
Travaux cimetières (extension du cimetière du 23ème km)  
Soutien à l'agriculture : réalisation de retenues collinaires, voiries de désenclavement pour 25M€  
Politique de développement des loisirs



### LE RIFSEEP

Coût de 3M € : ce nouveau régime indemnitaire sera mise en place en 2022  
Volontarisme de la Commune de verser à l'ensemble des agents permanents

